

NOUVELLE-CALEDONIE

GOUVERNEMENT

Présidence

N° 2022- 10446/GNC-Pr

du 25/07/2022

Ampliations :

H-C	1
Gouvernement	1
Congrès	1
DSCGR	1
JONC	1
Archives	1

ARRETE

**fixant les modalités du vote électronique des représentants du comité consultatif
des sapeurs-pompiers volontaires (CC-SPV) de la direction de la sécurité civile
et de la gestion des risques (DSCGR)**

Le président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie,

Vu la loi organique modifiée n° 99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie ;

Vu la loi modifiée n° 99-210 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie ;

Vu la loi de pays n° 2012-1 du 20 janvier 2012 relative au transfert à la Nouvelle-Calédonie de la compétence de l'État en matière de sécurité civile ;

Vu la délibération n° 130 du 18 novembre 2005 fixant les règles d'engagement et le contenu de la formation des sapeurs-pompiers volontaires ;

Vu la délibération modifiée n° 65/CP du 17 novembre 2008 portant statut particulier du cadre des sapeurs-pompiers de Nouvelle-Calédonie ;

Vu la délibération n° 129 du 11 février 2021 fixant le nombre de membres du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie ;

Vu la délibération n° 2021-59D/GNC du 22 juillet 2021 chargeant les membres du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie d'une mission d'animation et de contrôle d'un secteur de l'administration ;

Vu l'arrêté n° 2016-1361/GNC du 5 juillet 2016 portant organisation de la direction de la sécurité civile et de la gestion des risques et définissant ses missions ;

Vu l'arrêté n° 2019-2713/GNC du 24 décembre 2019 portant nomination du colonel hors classe Frédéric MARCHI-LECCIA en qualité de directeur de la sécurité civile et de la gestion des risques (DSCGR) ;

Vu l'arrêté n° 2021-8440/GNC-Pr du 15 juillet 2021 constatant la prise de fonctions des membres du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie ;

Vu l'arrêté n° 2021-8442/GNC-Pr du 15 juillet 2021 constatant la prise de fonctions du président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie ;

Vu l'arrêté n° 2021-8776/GNC-Pr du 15 juillet 2021 constatant la fin de fonctions de M. Samuel Hnepeune et la prise de fonctions de M. Vaimu'a Muliava en qualité de membre du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie ;

Vu l'arrêté n° 2021-8444/GNC-Pr du 22 juillet 2021 constatant la prise de fonctions de la vice-présidente du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie ;

Vu l'arrêté n° 2022-7172/PNC-Pr du 22 juin 2022 portant création du comité consultatif des sapeurs-pompiers volontaires (CC-SPV) de la direction de la sécurité civile et de la gestion des risques (DSCGR),

ARRETE

Article 1^{er} : Le calendrier des opérations électorales est fixé comme suit :

- ouverture du vote le lundi 25 juillet 2022 à 08h00,
- fermeture du vote le vendredi 29 juillet 2022 à 18h00,
- dépouillement le vendredi 29 juillet 2022 à 18h05.

Article 2 : La liste des candidats pour le vote électronique des représentants du comité consultatif des sapeurs-pompiers volontaires (CC-SPV) est la suivante :

Scrutin des officiers

- Capitaine Alexandre ROSSIGNOL
- Lieutenant Manon BRASSEUR
- Lieutenant Maël KERLEGUER

Scrutin des sous-officiers

- Adjudant-Chef Stéphane VERGNON
- Adjudant Jacques TAUFANA
- Sergent-Chef Philippe COMBE
- Sergent-Chef Nicose GRIPPON
- Sergent-Chef Yvannick VAKIÉ
- Sergent Samir BENYOUB
- Sergent Jonathan BOE
- Sergent Marie-Sonia LEMATTRE

Scrutin des hommes du rang

- Caporal Maxime BAURY
- Caporal Sébastien DRAYTON
- Sapeur Luc AUTERET
- Sapeur Océane LEMAIRE
- Sapeur Steeve WALEWEN

Article 3 : La liste des votants, basée sur l'arrêté n° 2022- /GNC-Pr du 01 juillet 2022 établissant la liste opérationnelle de la direction de la sécurité civile et de la gestion des risques) est annexée au présent arrêté.

Article 4 : Le bureau de vote est composé de personnes suivantes :

- Un président : Monsieur Jérôme BETRANCOURT
- Un secrétaire : Madame Pascale PINPIN
- Le président de l'union des pompiers calédoniens : Adjudant Mauro PIZZOLITTO.

Article 5 : Le présent arrêté sera transmis au haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie et publié au *Journal officiel de la Nouvelle-Calédonie*.

Annexe de l'arrêté 2022-10446/GNC-Pr du : 25/07/2022 fixant les modalités du vote électronique des représentants du comité consultatif des sapeurs-pompiers volontaires (CC-SPV) de la direction de la sécurité civile et de la gestion des risques (DSCGR)

GRADE	Prénom	NOM
Adjudant	Yvon	ALI BEN AHMED
Sapeur	Michel	AMOUINE
Sergent	Xavier	ARNAULT
Sapeur	Luc	AUTERET
Lieutenant	Eve	AUTHIER
Sapeur	Lysiane	BAI-PIMBE
Sapeur	Axel	BAKO
Commandant	Myriam	BALME
Sergent	Céline	BARRE
Caporal	Maxime	BAURY
Expert	Yannick	BEAN
Sergent	Samir	BENYOUB
Commandant	Agathe	BINOIS
Sergent	Jonathan	BOE
Lieutenant	Manon	BRASSEUR
Lieutenant	Doriane	BREHE
Adjudant	William	BREVI
Lieutenant	Antoine	BRIERE
1ère classe	Pierre-Emmanuel	BRUNIER
Capitaine	Anne-Marie	BRUNIER-COJEAN
Sergent	Philippe	BUAMA
Sapeur	Willy	BUAMA
Sapeur	René	BULE
Commandant	Gwenval	CAMBON
Sergent-chef	François	CHEN-SAN
Sergent-chef	Philippe	COMBE
Lieutenant	Emilie	COMBE-FAURE
Sergent-chef	Steeve	COURTOIS
Capitaine	Olivier	CYPRIEN
Colonel	Christian	DECANLERS
Sapeur	Régine	DELAPLANE
Capitaine	Patrick	DELWICHE
Sergent	Laurent	DOUARCHE
Sergent	Richard	DOUEPERE
Sapeur	Valérie	DOUI
Caporal	Sébastien	DRAYTON
Caporal	Maketalena	FITIALEATA
Expert	Philippe	FROSSARD
Sapeur	Patelisio	FUAHEA
Expert	Hisaé	GIRAUD
Caporal	Bernadette	GNAÏ
Sergent-chef	Nicose	GRIPPON
Sergent	Garry	GUEPY
Lieutenant	Isabelle	GUERARD
Caporal	Mickael	GUILLARD

GRADE	Prénom	NOM
Sapeur	Patrice	HERVOUET
Sapeur	Martin	INONO
Sergent	Daniel	KASTAVI
Expert	Serge	KELLER
Lieutenant	Maël	KERLEGUER
Lieutenant	Paola	KOTEUREU
Lieutenant	Adrien	LE MEUR
Lieutenant	Éric	LEGER
Sapeur	Océane	LEMAIRE
Caporal	Marine	LEMAIRE
Sergent	Marie-Sonia	LEMATTRE
Sapeur	Elodie	LUCAS
Sergent-chef	Franck	MACKENZIE
Lieutenant	Christine	MARCHI-LECCIA
Colonel hors classe	Frédéric	MARCHI-LECCIA
Sergent-chef	Isabelle	MARLIER
Sapeur	April	MARTIN
Lieutenant	Michèle	M'BOUERI
Capitaine	Georges	MEDEVIELLE
Capitaine	Olivier	METGE
Caporal-chef	Greg	MICHEL-VILLAZ
Capitaine	Eric	MICHOULIER
Sergent	Tony	MOEKSIN
Lieutenant	Gilles	MONTEFERRARIO
Lieutenant	Annabelle	MORIN
Caporal-chef	Jean-François	NAAOUTCHOUE
Sapeur	Jean-Christophe	NATTI
Caporal	Rodrigue	NAU
Expert	Laurie	NAVEAUX
Sergent	Willy	OYE
Adjudant	Karyl	PAILLANDI
Caporal	Julien	PAITIO
Sapeur	Christian	PALAOU
Expert	Julien	PAYET
Caporal-chef	Benoît	PERIGNON
Sapeur	Céline	PETHIGOU
Expert	Manfred	PICHON
Adjudant	Mauro	PIZZOLITTO
Expert	Tehani	PRADEL
Caporal	Kévin	RAILLARD
Sapeur	Yannick	REAL
Sergent	Kevin	REAU
Commandant	Cécile	RICHARD
Capitaine	Maelis	ROSE-ROSETTE
Capitaine	Alexandre	ROSSIGNOL
Lieutenant	Sandrine	ROY
Adjudant	André	SABERI
Adjudant-chef	Steeve	SLAMAT

GRADE	Prénom	NOM
Sergent	Théophile	SONG
Caporal	Noël	SONGE
Sapeur	Ulrick	SOUETE
Caporal	Kelvin	SOULAS
Sapeur	Anthony	SOWIKROMO
Sapeur	Isabelle	SPITZ
Adjudant	Patita	TAGISIA
Caporal	Caryl	TANTI
Adjudant	Jacques	TAUFANA
Sapeur	Stacy	TERAIMATEATA
Expert	Philippe	TETUAITEROI
Sergent	Pierrick	TEUET
Capitaine	Laurent	THOMAS
Sapeur	Louis	TINDAO
Caporal	Brayan	TRIGALLEAU
Adjudant-chef	Olivier	TRONEL
Sergent	Soané	TUI
Sergent	Stephen	TUIA
Sergent-chef	Williams	TUPAIA
Caporal	Aloisio	TUTAGATA
Sapeur	Steeve	TYDADA
Sergent	Iélénéo	ULISALA
Sergent-chef	Yvannick	VAKIE
Lieutenant	Pauline	VAN STIPHOUT
Adjudant-chef	Stéphane	VERGNON
Sergent	Rudy	VOISIN
Sapeur	Dick	WAHNAPO
Sapeur	Steeve	WALEVEN
Sergent	Hervé	WARAWI

Pour le président du gouvernement de
la Nouvelle-Calédonie et par délégation



Colonel Frédéric MARCHI-LECCIA
Directeur de la sécurité civile
et de la gestion des risques

